

LE DÉFI DE L'ÉDUCATION

La prochaine fois que vous vous plaindrez parce qu'il vous faut porter jusqu'à la maison un lourd manuel ou parce que vous n'arrivez pas à trouver un livre dans la bibliothèque de votre école, demandez-vous ce que peuvent vivre des élèves dans de nombreuses régions d'Afrique. Dans bon nombre d'écoles, il n'existe qu'un seul manuel pour 100 élèves. Les taux d'analphabétisme et d'abandon scolaire sont élevés.

Les ministres de l'Éducation de la Francophonie, réunis à Montréal en 1992, ont décidé de remédier à cette situation : ils se sont fixé pour objectif un livre par élève d'ici l'an 2002.

Présentent également une importance prioritaire :

- le soutien à l'enseignement du français;
- la formation du personnel enseignant;
- la formation professionnelle et technique; et
- la mise au point de programmes de télé-enseignement.

On distribue en ce moment dans plusieurs pays des ouvrages préparés récemment avec le concours d'organisations relevant de la Francophonie, par exemple, une encyclopédie sur l'Afrique destinée aux enfants. Un programme d'apprentissage du français mis au point au Vietnam fait actuellement l'objet d'une adaptation pour diffusion dans des pays de langues créole et arabe.

La formation revêt une importance cruciale pour le développement économique. De nombreux jeunes vivant dans des régions rurales d'Afrique, par exemple, ne possèdent pas les compétences techniques et professionnelles dont ils ont besoin pour trouver un emploi.

Les programmes de télé-enseignement permettent à des établissements de collaborer et d'échanger du matériel didactique. Ainsi, des universités partagent leurs compétences dans des domaines comme ceux de la santé et de l'administration municipale. ♣

LA RECONNAISSANCE DE L'ACADIE

La population francophone du Nouveau-Brunswick attache une très grande importance à la participation aux activités de la Francophonie. Selon Mireille Cyr, directrice de la coopération au sein du ministère provincial des Affaires intergouvernementales, cette participation a, pour le peuple acadien, valeur de reconnaissance de son statut d'égalité dans la Francophonie.

Mme Cyr ajoute que le fait d'assister aux Sommets procure des retombées économiques. Elle s'explique en faisant remarquer que c'est le seul endroit où le premier ministre Frank McKenna a directement accès à des chefs d'État du monde. Il nous faut accroître notre compétitivité, ajoute-t-elle, et faire affaire avec le monde. Nous pouvons établir des contacts et bien faire connaître nos compétences.

Le secteur de la pêche représente un volet important de l'économie de nombreux membres de la Francophonie. Cependant, beaucoup de pays doivent rehausser leurs connaissances dans des domaines tels que les techniques de traitement du poisson, la navigation, les procédures de sécurité ainsi que la gestion des stocks de poisson, de façon à éviter la surpêche.

Le Nouveau-Brunswick, qui dispose d'une école de pêche réputée, finance un réseau d'écoles similaires dans des pays de la Francophonie. La première étape consistera à choisir ces écoles et leurs spécialités. Le réseau permettra d'établir des liens entre les écoles et d'encourager l'échange de connaissances, de matériel didactique et d'enseignants.

Le Nouveau-Brunswick a également lancé un projet, dont la réalisation sera étalée sur quatre ans, visant à aider les femmes d'une région rurale du

Bénin à accroître leur autosuffisance sur le plan économique. Ce projet aidera des femmes à apprendre à lire, à obtenir un prêt d'une banque ou d'une caisse populaire, à faire des études de marché et à lancer de petites coopératives. En guise d'exemple, elles pourraient faire sécher des mangues ou les mettre en conserve; à l'heure actuelle, on ne consomme les mangues que fraîches.

Des femmes du Nouveau-Brunswick qui possèdent de petites entreprises ou qui ont des compétences particulières se rendront au Bénin. Des Béninoises feront également des séjours au Canada. Elles apprendront les unes des autres. Mme Cyr fait observer, par exemple, que les femmes du Bénin ne possèdent pas nécessairement des connaissances techniques très poussées, mais qu'elles sont très douées en matière d'organisation et de partage des responsabilités.

Cela dit, c'est le Centre international de common law en français de l'Université de Moncton qui a véritablement permis au Nouveau-Brunswick de se tailler une place au sein de la Francophonie. Ce centre offre en langue française toute une gamme de cours sur la common law. Dans certains pays qui sont membres à la fois du Commonwealth et de la Francophonie, la common law est un régime juridique en vigueur. Ce n'est pas le cas dans certains autres pays, qui font toutefois affaire avec des États où celle-ci est appliquée. L'université dispose également d'un centre de traduction juridique qui a récemment traduit la constitution de l'île Maurice de l'anglais vers le français. ♣